

# COURRIER DES ALPES

**PRIX D'ABONNEMENT.** *Trois mois. Six mois. Un an.*  
 A Chambéry et dans les Etats sardes. 7 fr. 13 fr. 24 fr.  
 France, Suisse et Italie. . . . . 9 16 30  
 Un mois, 2 fr. 50 c. — Un n°, 20 c. — Les abonnements se payent d'avance.  
 Les lettres, manuscrits, envois d'argent, réclamations, etc., non affranchis, sont rigoureusement refusés. Aucun manuscrit ne sera rendu.

Le COURRIER DES ALPES paraît le mardi, jeudi et samedi matin.

On s'abonne, à Chambéry, au bureau du journal, au Verney, maison Termier, au 1<sup>er</sup> étage; — dans les Etats sardes, en prenant un bon à la poste et en l'envoyant au Directeur du journal dans une lettre affranchie; — à Paris, chez M. Fontaine, rue de Trévise, 22; — à Lyon, chez M. Baudier, rue St-Dominique, 7; — à Genève, chez M. de Châteauneuf, libraire.

**ANNONCES.** Une fois, 15 cent. la ligne; plusieurs fois, 10 cent.  
**RÉCLAMES.** Une fois, 40 cent. la ligne; plusieurs fois, 30 cent.  
**FAITS - CHRONIQUE,** 75 cent. la ligne.  
 On traite de gré à gré pour les annonces-affiches et à l'année.  
 Toute insertion se paye d'avance et doit être remise au bureau avant dix heures du matin, la veille du jour où paraît le journal.

CHAMBERY, 12 MARS.

## A la Savoie.

Nous sommes dans les circonstances les plus graves et les plus solennelles où puisse se trouver un peuple. Hier nous étions les sujets fidèles et dévoués de la monarchie, demain nous serons Français.

Certes, nous avons le droit de le dire bien haut, nous avons été fidèles et dévoués : quoique depuis longtemps nous sentions que le courant irrésistible qui entraînait la Maison de Savoie en Italie, l'éloignait de plus en plus du pied de nos Alpes, nous n'avons pas cessé éperonnant de lui prodiguer l'argent de nos laborieuses épargnes et le sang de nos plus généreux enfants. Ils étaient hier encore à San-Martino, et leur valeur n'a pas peu contribué à la conquête de la couronne de Fer des rois lombards.

Aujourd'hui ce rêve séculaire de la Maison de Savoie est accompli : Victor-Emmanuel II est souverain de la Haute-Italie et l'arbitre incontesté de la péninsule.

Notre tâche est finie, et notre Roi lui-même, obéissant à un sentiment mémorable de justice, nous rend à nos destinées. Il nous dit : Sujets fidèles, soyez déliés de vos serments; fils de France, retournez à votre patrie!

Nous comprenons, à ce moment solennel, que les âmes se recueillent et que les cœurs chevaleresques, comprimant encore l'élan de leurs joies et de leurs aspirations, saluent d'un regret respectueux la monarchie qui s'en va. La Savoie, terre française, terre loyale, doit être ainsi.

Quand la jeune fiancée de nos montagnes quitte le toit de son père pour suivre un époux adoré, elle jette, avant de partir, un dernier regard sur les lieux qui l'ont vu naître. Son cœur est plein d'amour et de joie, et cependant elle pleure; demain viendront les fêtes et les rejoissances de l'hyménée.

Donc, salut et merci à l'auguste Famille qui nous a guidés si longtemps!

Salut et merci à ce Roi magnanime comprenant qu'il ne peut plus faire notre bonheur, veiller à nos intérêts et nous rendant généreusement à nous-mêmes, c'est-à-dire à la France.

Demain nous serons citoyens de la GRANDE NATION! Demain nous saluerons de mille cris enthousiastes ce glorieux drapeau que les peuples jaloussent et admirent.

La France est notre mère! depuis longtemps sa généreuse hospitalité accueille et enrichit les Savoisians qu'une noble activité ou que la misère chasse de nos montagnes. Plus de cent mille de nos compatriotes nous ont déjà précédés là-bas et nous attendent.

La France est notre mère: son histoire, pourqu'on ne pas l'avouer, nous la connaissons mieux que la nôtre propre. Nos littérateurs et nos penseurs font déjà partie de sa pléiade littéraire. St-François de Sales et Joseph de Maistre sont des écrivains français.

La France est notre mère: tout jeunes nous avons appris à balbutier son nom avec amour et respect; les chansons de France ont bercé notre enfance et égayé notre jeunesse; nous avons partagé sa gloire et ses revers; nous avons pleuré avec elle à Waterloo et nous avons battu des mains au retour de ses aigles triomphantes.

VIVE LA FRANCE!

La note de M. de Cavour relative à la Savoie et à Nice a été insérée au *Moniteur*. Nous voyons dans ce fait la preuve de l'entente des gouvernements intéressés dans cette question.

La note annonce que les populations seront consultées. Leurs vœux ne sauraient être douteux. L'Italie est pour les provinces qui en sont séparées par les Alpes une terre étrangère; la France est, au contraire, leur seule patrie. Ces provinces trouveront en France seulement l'objet de leurs sympathies et la satisfaction de leurs intérêts.

Quels que soient les efforts tentés pour égayer l'opinion sur ce point, efforts dont on ne saurait qualifier trop sévèrement la persistance, l'opinion n'a pas pris le change.

Nous sommes en mesure, d'ailleurs, d'annoncer à la Savoie qu'elle passera, tout entière, à la France; qu'aux réclamations de la Suisse à propos de ce chan-

gement, on ne répondra que par l'établissement d'une zone dans les vallées qui avoisinent Genève.

Nous sommes autorisés à annoncer que la Savoie sera divisée en deux départements avec Chambéry et Annecy pour chefs lieux, et qu'une Cour impériale sera maintenue dans la première de ces deux villes, dont chacune sera dotée d'une forte garnison. Nous savons enfin que le gouvernement français est parfaitement résolu à sauvegarder tous les intérêts qui pourraient être affectés par la transition.

Dans ces conditions, un vote ne saurait être qu'une affaire de forme. Mais telle quelle encore, cette mesure, dont le résultat est certain, n'a pas sa raison d'être. La Savoie a voté son annexion à la France en 1792. Quand donc a-t-elle révoqué cette volonté? D'autre part, les mutations de territoire n'exigent, d'après notre loi fondamentale, que le concours des trois pouvoirs de l'Etat. Une votation serait un mode insolite, illégal même. Il vaut mieux pour le Roi qu'il use de son droit en nous cédant conformément à la Constitution. C'est à lui qu'il appartient de connaître et d'apprécier les vœux et les besoins de son royaume.

Nous ne pensons donc pas que le gouvernement puisse songer à réunir la Savoie pour émettre un vote sur une question toute tranchée pour elle. Ce que l'on a en vue, ce sont des adhésions de conseils provinciaux, des conseils municipaux, sortis récemment du sein des populations par l'élection, et pouvant ainsi parler au nom de celles-ci. Des adresses de ces différents corps apprendront à l'étranger quels sont les desirs de la Savoie, et combien elle ratifie la cession dont elle est l'objet.

Est-ce qu'on demande à un fils séparé depuis longtemps de sa famille s'il désire y rentrer? Le doute serait une injure pour lui, et cette injure ne sera pas faite à la Savoie. Elle va rentrer dans le sein de sa mère patrie tout naturellement et sans la moindre secousse.

## Lord John Russell et la Savoie.

AU RÉDACTEUR DE L'*Opinion nationale*.

Paris, 5 mars.

Monsieur,

Puisque vous ne craignez pas d'être rangé parmi ces *journaux violents* qui, seuls, suivant lord John Russell, ont réclamé l'annexion de la Savoie, permettez-moi de signaler quelques légèretés, un peu excessives, du discours prononcé par cet homme d'Etat, dans la séance du 28. Elles sont un exemple; et ce n'est pas le premier de ce genre qu'entende la tribune anglaise: ce ne sera pas, je le crains, le dernier:

« La France, a-t-il dit, avait déjà et dès longtemps repoussé, avec un sublime élan de bravoure, les nuées d'ennemis innombrables qui l'assaillaient de toute part, lorsqu'elle acquit la Savoie. — Donc, cette frontière n'était pas, n'est pas, ne sera jamais nécessaire à sa défense. »

Les preuves historiques ont une autorité supérieure. Elles domptent même les esprits incapables de suivre un raisonnement et de se soumettre à la force logique.

Malheureusement, la preuve historique de lord John Russell est la plus énorme contre-vérité qu'il soit possible d'énoncer.

Montesquiou fit son mouvement de la vallée de l'Isère sur la Savoie le 22 SEPTEMBRE 1792. Il entra à Chambéry le 25, pour y être fêté comme un ami; pour voir se former autour de lui cette *légion allobroge*, composée de volontaires enthousiastes, parmi lesquels se trouvaient tous ces héros futurs des guerres de la République et de l'Empire, les généraux Dessaix, Dupas, Chastel, les colonels Bochaton, Morand, Chapuis et tant d'autres; — soldats vaillants, hommes doux, probes, modestes, auxquels je le dis encore, il n'a manqué qu'un Plutarque.

Le 29 DU MÊME MOIS, le général Anselme entra dans Nice, appelé par une députation solennelle de la ville que l'armée sarde avait abandonnée.

A ce moment précis, jour pour jour, heure pour heure, où en était la défense de la France sur ses frontières? Voyons:

Longwy et Verdun étaient au pouvoir de l'ennemi. Lille était investie, bombardée, incendiée. L'armée prussienne, tout entière sur notre territoire, se trouvait dans la forêt de l'Argonne, en présence de Dumouriez, et un seul faux mouvement de ce général hardi,

une négligence d'avant-poste, telle que celle qui, quelques jours auparavant, avait compromis tout son système de campagne, aurait amené l'ennemi à Châlons, c'est-à-dire sous Paris.

La situation historique de lord J. Russell est donc matériellement inexacte. Et ce malheur en entraîne un autre assez grave: il démontre clairement la vérité générale que cet homme d'Etat prétendait nier.

Elle prouve que le premier mouvement de la France dans sa grande guerre, fut de courir aux Alpes de Savoie et aux Alpes maritimes pour fermer, avant tout, ces portes ouvertes à l'invasion de l'est et du midi.

Dans ma lettre, publiée le 25 février, je vous écrivais, monsieur:

« Quelques orateurs tournent leur haine en madrigal. La frontière naturelle de la France, disent-ils, c'est la bravoure de ses soldats, c'est l'esprit militaire de ses populations. »

Sincèrement, monsieur, je ne m'attendais pas que ce serait lord J. Russell qui me ferait l'honneur de confirmer mon dire. Ecoutez son langage dans la séance du 28:

« Un pays comme la France, habité par une race si belliqueuse, possédant de si vastes ressources, riche d'opulence et d'union, ne dépend pas, pour sa sécurité, son indépendance ou même sa puissance, de savoir si ses frontières sont plus ou moins rapprochées des Alpes et du Rhin, mais bien de ses propres ressources, de son esprit national, de cet indomptable esprit d'indépendance, de ces qualités toutes guerrières qui ont été toujours déployées par la France, mais qui jamais, plus que dans la dernière guerre, n'ont fait l'admiration du monde. (Applaudissements.) »

Le parlement a applaudi, mais qu'a-t-il applaudi? Le madrigal qui nous était adressé à nous? ou bien l'odieuse injure que ce compliment renferme contre l'Angleterre?

Qui le fait ce compliment? Le chef d'un cabinet qui réclame sept cent cinquante millions dans un seul budget annuel pour compléter des arsenaux auxquels, depuis deux siècles et plus, l'Angleterre consacre toutes ses ressources; pour armer les côtes anglaises de défenses formidables, des côtes déjà défendues par la première marine du monde et par la plus terrible des fortifications, l'Océan! Le tout contre une invasion fantastique, sur laquelle l'Angleterre ne trouve que trop de sécurité dans l'histoire!

Mais la nation anglaise n'est donc pas, elle, *belliqueuse*? Elle n'est donc pas, elle, animée d'un *indomptable esprit d'indépendance*? Elle n'est donc pas *riche d'opulence et d'union*? Elle n'a donc pas de *qualités guerrières*?

Il faut bien qu'il en soit ainsi dans la pensée de lord John Russell, sans quoi les 750 millions du budget de défense ne s'expliquent pas.

Nous avons, nous, meilleure opinion que lord John Russell, des marins d'Aboukir et de Trafalgar, et des soldats du mont Saint-Jean.

Lord John Russell aura l'honneur d'être l'auteur de cette théorie stratégique neuve et originale: *Les défenses naturelles ne sont rien*. Théorie facile, encore une fois, quand on est couvert par l'Océan et par une marine incomparable! Mais pourquoi limiter cette théorie aux *défenses naturelles*? C'est s'arrêter en trop beau chemin. Les fortifications ne sont qu'une imitation des défenses naturelles: pourquoi en bâtir? Pourquoi lord J. Russell, au nom de la même théorie (et tout en employant bien les 750 millions du budget anglais) ne réclame-t-il pas la démolition, ou mieux, la cession à nos voisins, du peu de forteresses qui nous restent?...

La théorie, le raisonnement, et plus encore le sentiment qui l'inspire, exigent impérieusement cette conclusion.

En quel autre lieu de la terre des gens instruits et bien élevés, souffriraient-ils de pareilles argumentations sans les prendre à moquerie et à offense? — Le parlement applaudit.

Ainsi, monsieur, pour l'Angleterre, il est constaté que l'Océan n'est pas une défense naturelle suffisante, ni ses arsenaux, ni sa marine, ni les travaux effroyables dont elle arme ses côtes;

Et pour nous, c'est bien assez du ruisseau du Var qui, à un kilomètre de son embouchure dans la mer, mesure soixante-dix centimètres de profondeur, environ deux pieds et un quart.

C'est bien assez du fossé (car ce n'est pas même un